



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

### *Avis au public*

***Enquête publique relative à la demande de permis de construire sollicitée par la société « CS LA CARRETEIRE » en vue de la réalisation d’une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de TREILLES au lieu-dit « La Carreteire »***

Je soussigné Alain BOUTON, Maire de TREILLES, certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la Mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique relative à la demande de permis de construire sollicitée par la société « CS LA CARRETEIRE » en vue de la réalisation d’une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de TREILLES au lieu-dit « La Carreteire »

- Cet avis a été affiché à compter du 6 mars 2018
- Et pendant toute la durée de l’enquête, soit 52 jours consécutifs du Lundi 26 mars 2018 au vendredi 27 avril 2018 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Treilles le 16 mai 2018

Le Maire,  
Alain BOUTON



*En déléguation,  
Le Maire Adjoint  
Denise DIAZ*